



2009

Rapport annuel





Hansjörg Walter et
Jacques Bourgeois

Livré aux caprices de la nature et de la politique

Chères paysannes, chers paysans,

La politique et la société attendent de vous que vous soyez des entrepreneurs. L'esprit inventif et novateur, il va de soi que vous trouviez des niches de marché et réagissiez aux besoins spécifiques du consommateur. Faire preuve d'initiative et de créativité, c'est une chose, mais il faut hélas prendre aussi en compte les caprices de la nature et de la politique, notamment l'écologie par opposition à la productivité et à la rentabilité. Le lieu de production ne peut pas être choisi sur la base de critères économiques. Les conditions climatiques sont données et le temps reste imprévisible. L'an dernier, la météo s'est montrée bien disposée à notre égard. En été, les nombreux orages ont quasi apporté un arrosage journalier et l'automne a été inhabituellement sec et ensoleillé. Ces conditions ont favorisé la récolte de pommes de terre d'un bon calibre, les pommiers ont fourni des fruits savoureux et les raisins ont été d'une excellente qualité.

Le temps en général a été propice à la croissance des cultures végétales et a permis un bon rendement dans la culture fourragère. Or, la production n'a pas pu être monnayée au prix fort. Les grosses quantités ont eu un effet négatif sur les prix. Par l'entrée sur le marché du discounter Aldi, et de Lidl plus récemment, disposés de vendre à n'importe quel prix pour être meilleur marché que la concurrence, la guerre des prix semble déclarée avec des accents de profession de foi, au détriment de la qualité à long terme. Des produits de grande qualité ont un prix et surtout une valeur! Les produits indigènes méritent eux aussi de pouvoir bénéficier d'un commerce loyal à des prix loyaux!

A côté d'une production végétale abondante, le cheptel de bétail laitier a donné plus de lait que nous ne pouvions écouler à l'intérieur du pays et à l'étranger. Face à cette situation, le prix du lait a chuté. Le kilo de lait a baissé de 20 centimes en l'espace d'une année, créant pour de nombreux producteurs de graves embarras. L'Union Suisse des Paysans n'est pas restée inactive devant cette évolution. Elle s'est engagée, a mis sur pied l'Interprofession du Lait et en a pris la direction intérimaire. Reste à savoir si l'IP lait portera ses fruits. Elle dispose en tout cas d'instruments de gestion des quantités pour que les producteurs puissent enfin bénéficier d'un prix du lait équitabile.

Depuis des années, l'agriculture en mutation s'engage vers de nouveaux horizons et la politique agricole se montre toujours moins frileuse, s'agissant des barrières frontalières. Les visées de notre gouvernement, de soumettre l'agriculture à la dureté des marchés internationaux en concluant un accord de libre-échange, en ajouteraient aux difficultés des familles paysannes suisses. Ceci, malgré que, il n'y a guère plus de deux ans, les limites de la mondialisation longtemps prônée ont été bien démontrées. Les problèmes de sécurité alimentaire ne se résolvent pas à l'échelle globale mais locale. Chaque pays devrait avoir le droit d'être à l'écoute des besoins de la population indigène et de mener sa propre politique agraire.

Les analyses de l'Union Suisse des Paysans démontrent avec beaucoup de netteté que l'accord de libre-échange agricole avec l'UE, voulu par le Conseil fédéral, ne serait pas la panacée pour venir à bout des conséquen-



ces d'un aboutissement des négociations à l'OMC. Une étude de l'EPFZ, mandatée par swissgranum, le confirme aussi. Cet accord ne ferait qu'empirer la situation et accentuerait gravement l'évolution structurelle. Forte de ce constat, l'Assemblée des délégués de l'USP a décidé d'exiger l'interruption immédiate des négociations engagées.

Un certain nombre de questions politiques pertinentes pour l'agriculture devront encore être abordées, comme par exemple le maintien de l'enveloppe budgétaire réservée à l'agriculture, le développement du système des paiements directs, le projet Swissness ou la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire. L'USP se mettra en avant pour que les conditions cadres offrent aux familles paysannes de véritables perspectives d'avenir. Un avenir qui assure aux producteurs des prix équitables et un avenir qui préserve la diversité de l'agriculture suisse. Un avenir dans lequel, chères paysannes et chers paysans, vous pourrez compter sur l'Union Suisse des Paysans comme un partenaire sûr et engagé, malgré les caprices de la nature et de la politique.

Hansjörg Walter
Président

Jacques Bourgeois
Directeur

Sommaire

Editorial

L'année 2009 en bref

| | |
|------------------------|---|
| Situation du marché | 4 |
| Les activités de l'USP | 6 |

Organigramme

9

Rapports des départements

| | |
|--|----|
| Economie, politique et relations internationales | 10 |
| Production, marché et écologie | 13 |
| Communication | 16 |
| Affaires sociales, formation et services | 18 |
| Services internes | 22 |

Les organes de l'USP

| | |
|-------------------------|----|
| Organisations faitières | 23 |
| Comité | 25 |
| Chambre d'agriculture | 26 |
| Assemblée des délégués | 28 |

L'USP en bref

29

L'année en cours

30

Crédits photos:

agrarfoto.com, BauernZeitung, Fruit-Union Suisse, Inforama Rüti, Landwirtschaftlicher Informationsdienst, OCA Suisse orientale, Prométerre, Union Suisse des Paysans

Récoltes abondantes – recettes décevantes

Contrairement aux marchés, la nature s'est montrée généreuse avec les paysans suisses en 2009. La production végétale a donné des récoltes abondantes, alors que les prix des produits étaient orientés à la baisse. Le marché du lait a été marqué par les âpres négociations de la filière pour définir des règles communes. La valeur de la production agricole a reculé de 5% pour s'inscrire à 10,729 milliards de francs. La valeur ajoutée nette a perdu 22% et est tombée à 1,815 milliard de francs.

De manière générale, l'année 2009 se caractérise par une baisse du produit des ventes dans la production végétale et la production animale. Grâce au temps humide et chaud qui s'est installé au terme d'un hiver rigoureux, les cultures ont donné des récoltes abondantes de fourrages, de céréales, de colza, de pommes de terre et de betteraves sucrières. Les légumes, les fruits et la vi-

gne ont aussi enregistré des récoltes supérieures à la moyenne. Le temps sec qui a régné à la fin de l'été a permis d'obtenir des fruits et, en particulier, des raisins d'excellente qualité, tandis que par endroits, les sols ont rendu la récolte de pommes de terre plus difficile. Dans certaines régions, de violentes chutes de grêle ont endommagé les cultures. L'abondance des récoltes a eu pour effet d'accroître la pression sur les prix et, partant, d'amenuiser le revenu des exploitations.

Le prix du lait en baisse

Les revenus provenant de la production laitière ont connu une baisse sensible en 2009. Entre novembre 2008 et l'été 2009, le prix du lait a reculé de près de 20 centimes par kilo de lait. Avant et après l'abandon du contingentement laitier, les producteurs de lait et les entreprises de transformation se sont battus pour créer une interprofession commune et instaurer des règles censées stabiliser le marché du lait. Dans le cadre de l'Interprofession du Lait qui a vu le jour sous l'égide de l'Union Suisse des Paysans, les âpres négociations concernant les prix indicatifs et l'indice des quantités se sont poursuivies au delà de l'année sous revue.

Le marché de la viande est aussi en perte de vitesse

La crise économique et la crise du lait ont provoqué une augmentation de l'offre d'animaux de boucherie et une baisse des prix. Le marché du veau a connu d'importantes fluctuations de prix. Sur le marché du porc, le temps maussade au début de la saison des grillades et



Les contingents laitiers étatiques ont été supprimés le 1er mai 2009, 32 ans après leur introduction. La Suisse a joué un rôle pionnier en Europe dans ce contexte.



les premières nouvelles sur la grippe porcine ont donné un coup de frein à la consommation et entraîné les prix à la baisse. La production avicole et la filière œuf sont les seules qui ont enchaîné sur une nouvelle année positive. La consommation de volailles par habitant se trouve en progression continue. De ce fait, les aviculteurs ont accru leur production en 2009, alors que les importations étaient plutôt en recul.

Baisse parallèle de la valeur de la production et des prix

Selon les estimations de l'Office fédéral de la statistique, la valeur de la production agricole s'est élevée à 10,729 milliards de francs en 2009, soit une baisse de 5% par

rapport à l'année précédente. La production animale représente 47,7% de cette valeur, la production végétale 42,8%. Les 9,5% restants résultent des prestations agricoles et des activités accessoires non agricoles. La légère diminution des dépenses pour la consommation intermédiaire (-1,0%) s'est révélée trop faible pour amortir la chute de la valeur de la production agricole. La valeur ajoutée nette a baissé de 22,0% pour s'inscrire à 1,815 milliard de francs.

Les réformes politiques produisent des effets sur le marché

Au niveau des conditions de marché, l'année 2009 a été marquée par plusieurs changements radicaux, déclenchés par la mise en œuvre des réformes de la politique agricole. La suppression des contingents laitiers, introduits en 1977, a provoqué une augmentation de la quantité de lait et un fort recul des prix. La protection douanière des céréales a été réduite. Cela s'est traduit par une baisse substantielle des prix des céréales. La valeur des moissons de 2009 a perdu 14,5% par rapport au niveau de 2008. Les prix à la production des betteraves sucrières ont dévissé suite à l'abaissement du prix du sucre, qui a été ramené au niveau du marché mondial. Les contributions à la culture d'oléagineux et de protéagineux ont connu des réductions. Les aides à l'exportation de produits à base de fruits à cidre et les contributions à la mise en valeur des excédents de pommes de terre ont disparu. Les branches concernées ont pris leurs propres mesures de soutien au marché en prélevant une retenue sur les prix pratiqués.



Les vendanges resteront un des moments forts de l'année 2009.

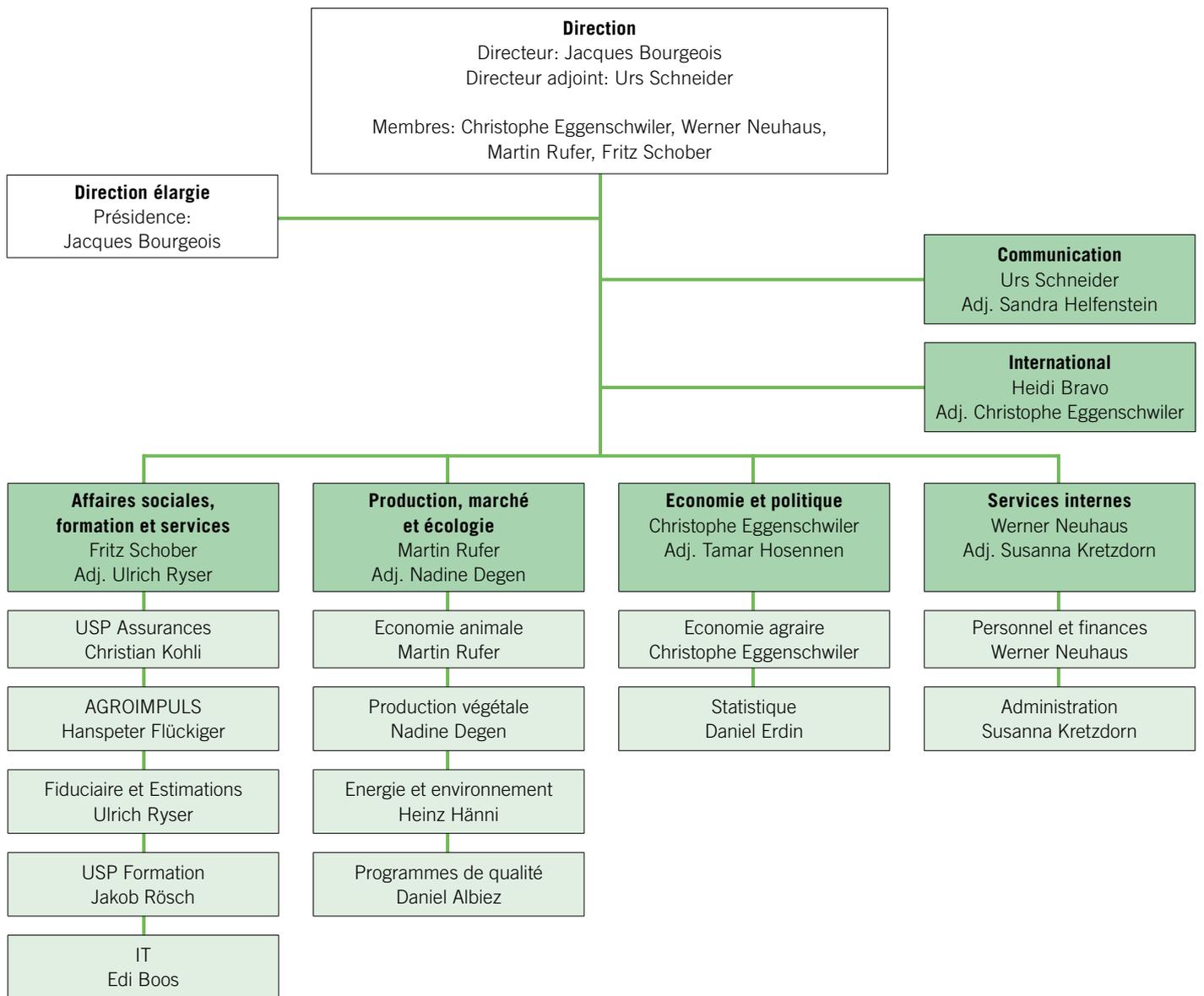
Les activités de l'USP en 2009

Le 20 novembre 2008, l'Assemblée des délégués de l'USP a approuvé le programme d'activités 2009 et a, de ce fait, également arrêté les objectifs de travail à atteindre en 2009. Le tableau suivant récapitule les résultats atteints par point fort durant l'année 2009.

| Les objectifs fixés pour 2009 | Les résultats |
|---|--|
| Accès au marché | |
| L'USP se bat pour que les négociations de l'OMC aboutissent à une solution supportable. Celle-ci devra tenir compte des spécificités de l'agriculture suisse et de sa multifonctionnalité. | La crise économique a donné un sérieux coup de frein aux négociations de l'OMC. L'intention de faire aboutir les négociations jusqu'en 2011 a été réaffirmée lors de la conférence ministérielle de début décembre 2009 à Genève. |
| Assurer un suivi permanent des positions défendues par les parties aux négociations et analyser leurs répercussions sur l'agriculture suisse. | Le modèle «Horizont» a permis de simuler les répercussions d'un accord à l'OMC et de définir les produits sensibles. |
| Soigner les contacts et les échanges d'informations avec la délégation suisse aux négociations, afin de discuter des nouveaux développements et d'exiger des mesures adéquates. | Des rencontres régulières ont eu lieu avec la délégation aux négociations, la dernière en date s'est tenue au début du mois de décembre à Genève. L'USP a exposé et justifié sa position. |
| Diffuser régulièrement des brèves sur les négociations de l'OMC. | Trois brèves ont été diffusées. |
| Collaborer avec les fédérations paysannes d'autres pays et des organisations nationales et internationales de défense d'intérêts. | La dernière rencontre avec le COPA et les fédérations paysannes du G10 s'est tenue au début du mois de décembre à Genève. |
| Les intérêts de l'agriculture doivent être défendus avec détermination dans le cadre des différentes négociations bilatérales. Recueillir des connaissances de base sur l'agriculture, la politique agricole et la politique en matière de commerce extérieur de pays avec lesquels des négociations sont en cours ou sont prévues, afin d'influer assez tôt sur les négociations. | En 2009, des accords de libre-échange ont été ratifiés avec le Japon, la Colombie et les pays du Golfe. D'autres accords sont en négociation. Dans ce contexte, des documents de base ont été élaborés pour l'Inde et l'Ukraine. |
| L'USP rejette un accord de libre-échange agricole avec l'UE. Il faut compléter les accords bilatéraux au moyen de la clause évolutive. Le premier objectif consiste à réduire les entraves techniques au commerce. Dans un deuxième temps, des négociations sur les droits de douane pourront s'ouvrir par secteur. Organiser des rencontres de coordination régulières, afin de regrouper les intérêts de l'agriculture suisse. | Les répercussions d'un accord de libre-échange avec l'UE ont fait l'objet d'une analyse approfondie sur la base de la modélisation «Horizont». Deux variantes, l'une avec et l'autre sans conclusion d'un accord à l'OMC, ont été retenues pour les calculs. Les résultats obtenus ont amené l'Assemblée des délégués à demander l'interruption des négociations. |
| Participer aux travaux du groupe de travail «Mesures d'accompagnement» du DFE et y défendre au mieux les intérêts des familles paysannes, en collaboration avec les autres organisations agricoles. | En juin 2009, le groupe de travail du DFE a présenté env. 80 mesures dans un rapport à l'intention du Conseil fédéral. Il a ainsi achevé son travail pour le moment. Le groupe de travail de l'USP, comprenant des représentants des organisations membres, a accompagné ce processus. Il s'est engagé pour faire converger les intérêts du monde agricole autour d'un dénominateur commun et recueillir le soutien le plus large possible dans le processus de prise de décision. |
| Sécurité d'approvisionnement | |
| L'agriculture locale et multifonctionnelle doit être renforcée et la politique agricole adaptée à l'échelon national si nécessaire. | Le terme de souveraineté alimentaire est censé garantir la sécurité d'approvisionnement de la Suisse au niveau politique. Suite à l'appui que l'USP lui a apporté, l'initiative parlementaire «Souveraineté alimentaire» de Jacques Bourgeois a été acceptée au Conseil national. L'objectif de l'USP pour 2010 est d'inscrire la souveraineté alimentaire dans la loi sur l'agriculture. |
| Des actions politiques et des opérations de communication sont entreprises pour sensibiliser divers milieux sur le sujet. | L'USP a participé à l'organisation d'un forum sur la souveraineté alimentaire au début du mois de novembre et a également pris une part active dans les discussions plénières et les ateliers. En outre, plusieurs articles ont été publiés sur ce thème. |
| L'USP dirige la discussion visant à trouver une position commune avec les organisations agricoles et les secteurs en amont et en aval de la production et assure une communication active à cet égard. | L'USP a soutenu des interventions aux niveaux cantonal et national (Bourgeois, Lang, von Siebenthal) sur ce thème. Elles ont déjà été déposées ou suivront sous peu. |

| Les objectifs fixés pour 2009 | Les résultats |
|--|---|
| Révision du système des paiements directs | |
| Approfondir les réflexions sur l'amélioration du système des paiements directs au sein du groupe de travail interne de l'USP. | Le groupe de travail «paiements directs» s'est réuni cinq fois en 2009, afin d'accompagner le processus de mise au point du système par l'OFAG. La position qui s'est dégagée du groupe de travail a été remise à tous les membres du Conseil des Etats à l'approche des débats parlementaires. Plusieurs documents de base ayant trait au rapport du Conseil fédéral ont été élaborés. |
| Accompagner le processus de vérification et de développement du système des paiements directs mené par le groupe de travail de l'OFAG, en étroite collaboration avec les organisations membres. | Le groupe de travail officiel accompagnant le processus sous l'égide de l'OFAG ne s'est plus réuni après la sortie du rapport du Conseil fédéral. Il pourrait toutefois reprendre son travail afin de traiter la motion du Conseil des Etats (motion «Concrétisation du DPD»). |
| Analyser les répercussions quantitatives et qualitatives possibles d'un nouveau système des paiements directs, en réalisant des simulations adéquates et en comparant ces résultats avec les objectifs fixés. | Une première simulation de la répartition des moyens financiers actuels dans le nouveau système a été réalisée et présentée au comité de l'USP. Il reste encore à effectuer l'affinement des résultats par secteurs et par régions de production à partir d'exemples concrets. |
| Conclure les alliances nécessaires en vue d'assurer un large soutien politique à la position de l'USP sur la question de l'évolution du système des paiements directs. | Le large soutien des milieux agricoles à la position de l'USP a été acquis. La difficulté résidera dans le fait de conserver cette entente une fois que les chiffres concrets seront dévoilés. |
| Développement de l'espace rural | |
| Défendre les intérêts de l'agriculture en matière de politique régionale et d'aménagement du territoire auprès des instances législatives. La révision totale de la loi sur l'aménagement du territoire s'annonce comme un enjeu majeur de l'année 2009. | Au début de l'année, le Conseil fédéral a présenté un projet d'une nouvelle loi sur l'aménagement du territoire. Ce projet comprenait de nouvelles idées (p.ex. zone à affectation différée) et apportait des solutions aux problèmes manifestes de l'aménagement du territoire. Des éléments incontestés de l'actuelle loi sur l'aménagement ont hélas aussi été modifiés, un fait que l'USP a vivement critiqué dans sa prise de position. L'opposition politique s'est révélée si forte que le projet a été enterré. Un contre-projet indirect à l'initiative pour le paysage se trouve en gestation à l'heure actuelle. |
| Créer une plateforme pour encourager, au sein même du monde agricole, le développement de l'espace rural et pour se donner les moyens de parler d'une seule voix face aux autres protagonistes du développement régional. | Le forum «Agriculture et espace rural» a été créé à l'initiative de l'USP et d'Agriidea. Des organisations nationales de l'agriculture, qui concourent à la mise en œuvre de la politique dans l'espace rural et l'influencent dans une large mesure (COSAC, suisse-melio, Forum la Vulg Suisse, USPF, SAB, Agora, AGRIDEA, USP, et l'OFAG en tant qu'invité), se penchent désormais sur des projets de développement régional dans l'agriculture. |
| Vérification de l'organisation du monde agricole | |
| Constituer et former un groupe de travail (GT). Analyser la situation actuelle et évaluer les avantages et inconvénients des structures existantes. | Un GT composé de sept membres s'est formé sous la direction de l'USP. Le GT s'est lancé dans une vérification des tâches de l'USP. Par souci de garantir l'impartialité de la démarche, il a décidé de faire appel à la société de conseil «Input» pour élaborer des propositions d'amélioration. Le GT a également brossé un tableau des différentes structures d'organisation, des tâches et des modes de financement des principales organisations concernées. |
| Identifier les besoins concernant les tâches de l'USP et de ses organisations sectorielles. | Les attentes et les propositions d'amélioration ont été recueillies en effectuant un sondage auprès des preneurs de décision de l'agriculture (délégués de l'USP, comités des sections membres) et en réalisant des interviews avec des personnes clés du monde agricole. |
| Elaborer des propositions dans le but d'améliorer l'organisation du monde agricole. | Il a été possible de conclure la phase d'évaluation à la fin de l'année. La société «Input» va présenter des propositions d'amélioration concrètes au premier trimestre 2010. Celles-ci seront discutées par le GT, puis soumises au comité de l'USP. Ce dernier décidera de la suite à donner à ces propositions et définira les mesures à mettre en œuvre en 2010. |

| Les objectifs fixés pour 2009 | Les résultats |
|--|--|
| Prestations de services pour les familles paysannes | |
| Proposer des prestations de conseil de haute qualité. | L'offre est vérifiée et adaptée en permanence. A titre d'exemple, AGROIMPULS a obtenu l'autorisation de proposer des placements au pair. |
| La reconduction de la libre circulation des personnes avec l'UE et l'AELE revêt une grande importance. Il est donc essentiel de gagner la votation populaire au début de l'année 2009. | Le peuple a accepté la reconduction de l'accord sur la libre circulation des personnes et son extension à la Roumanie et la Bulgarie. |
| Poursuivre le développement du concept d'assurances avantageuses dédiées à l'agriculture. | Deux nouvelles solutions d'épargne très innovantes ont été développées dans le domaine de la prévoyance et des assurances. Des contrats visant à renforcer le conseil global en assurances ont été conclus avec les chambres cantonales d'agriculture. |
| Conclure et mettre en œuvre la réforme de la formation professionnelle initiale et continue. | Plus de 900 personnes ont commencé une des deux nouvelles formations de base sur deux et trois ans (AFP et CFC) dans le champ professionnel de l'agriculture et de ses métiers. Les cours interentreprises (CI) ont été introduits en première année d'apprentissage. L'analyse des profils professionnels au niveau de la formation professionnelle supérieure est terminée. Le rapport a été mis en consultation auprès des associations professionnelles. |
| Faire de la caisse-maladie Agrisano un assureur-accidents bien établi sur le marché. | La caisse-maladie Agrisano déploie ses activités d'assureur-maladie avec succès. |



- Fondations*:
- Assurance maladie Agrisano
 - Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse
 - Caisse de pension de l'agriculture suisse
- Coopérative*:
- Office de constructions agricoles OCA

■ Départements
□ Divisions

* Personne juridique propre, pas soumis directement à la direction opérationnelle



Christophe Eggenschwiler,
responsable du Département
Economie et politique

Pour un arrêt immédiat des négociations avec l'UE

Parmi les principaux dossiers qui ont marqué l'année 2009 dans le domaine de l'économie, de la politique et des relations internationales, il faut relever l'accord de libre-échange agricole avec l'UE, les mesures d'accompagnement d'un éventuel accord de libre-échange, le développement du système des paiements directs, les négociations bloquées du cycle de Doha de l'OMC ou l'inscription de la souveraineté alimentaire dans la loi sur l'agriculture. L'USP s'est engagée avec force et détermination pour défendre les intérêts des familles paysannes suisses.

Relations internationales

- **OMC:** Après des mois d'inactivité dans les négociations de l'OMC, les ministres du commerce d'une trentaine de pays ont décidé de faire aboutir le cycle de Doha d'ici la fin 2010 lors d'une réunion qui s'est déroulée en Inde en septembre 2009. Les actes suivront-ils les bonnes intentions? Rien n'est moins sûr à l'heure actuelle. La conférence ministérielle ordinaire de l'OMC s'est tenue au début du mois

de décembre à Genève, avec pour thème: «L'OMC, le système commercial multilatéral et l'environnement économique mondial actuel». Même si celle-ci n'avait pas été annoncée comme une réunion de négociations, l'USP s'est rendue sur place pour pouvoir réagir suivant le cours des événements. En l'état actuel, une conclusion du cycle avec l'ouverture du marché proposée se révélerait insoutenable pour l'agriculture suisse. L'USP collabore avec le COPA (Comité des organisations professionnelles agricoles de l'UE), avec les fédérations paysannes du G10 et d'autres organisations agricoles partageant les mêmes idées, dans le but de reconnaître à temps des développements nouveaux et de lutter contre une libéralisation plus poussée. En lieu et place d'une libéralisation effrénée, il va falloir avant tout exiger une prise en compte, dans les négociations, des principes de souveraineté et de sécurité alimentaires et tenter de relancer le dossier agricole sur de nouvelles bases.

- **Accords bilatéraux de libre-échange (ALE):** En 2009, l'USP a suivi de près les négociations avec l'Algérie, la Serbie, l'Ukraine, l'Indonésie, la Thaïlande et l'Inde, pour éviter que la Suisse fasse des concessions néfastes à l'agriculture. Les négociations avec la Russie et Hong Kong se trouvent au stade des préparations; des études de faisabilité sont en cours pour la Chine et le Vietnam. Les ALE conclus avec le Canada et le Japon sont entrés en vigueur en 2009. L'addition des



L'USP a organisé une manifestation sur la souveraineté alimentaire pour les membres du Club agricole de l'Assemblée fédérale.

concessions accordées dans le domaine agricole risquent de se traduire par un démantèlement sensible de la protection douanière.

- **Accord de libre-échange agricole avec l'UE:** A l'automne 2008, des négociations ont démarré entre la Suisse et l'UE en vue de conclure un accord de libre-échange agricole (ALEA). Un message du Conseil fédéral sur cet accord n'est pas attendu avant le début 2011. Il est incontesté que l'agriculture et les secteurs en amont et en aval de la production paieraient un lourd tribut en cas de conclusion d'un tel accord. Par conséquent, le Département fédéral de l'économie (DFE) a chargé un groupe de travail d'élaborer des mesures d'accompagnement à cet effet. Deux représentants de l'USP ont défendu les intérêts de l'agriculture au sein de ce groupe de travail. En parallèle, l'USP a institué son propre groupe de travail, composé de ses organisations membres. Ce dernier avait pour objectif de rassembler des propositions, de les condenser et de les soumettre au groupe officiel du DFE. En juillet 2009, le groupe de travail du DFE a rendu un rapport comprenant 80 propositions de mesures d'accompagnement. Elles s'articulaient autour de quatre grands axes: renforcer la compétitivité de tout le secteur agroalimentaire suisse; consolider et développer le positionnement sur le marché; créer des conditions cadres locales attractives; favoriser une transition socialement supportable. En septembre 2009, le Conseil des Etats a décidé d'entrer en matière sur une proposition du message du Conseil fédéral, demandant la création d'une réserve au bilan pour financer les mesures d'accompagnement. Il s'est donc opposé au Conseil national qui avait décidé, en mai 2009, de ne pas entrer en matière sur ce projet. L'USP s'est engagée pour que le financement soit assuré au moyen d'un fonds garanti.
- Les modélisations de l'USP concernant les effets sur le revenu montrent que les exploitations subiraient

d'énormes pertes de revenu, tant dans le cas d'un ALEA avec l'UE que dans celui d'un accord à l'OMC. Elles ont aussi permis d'émettre de sérieux doutes quant à un ALEA conclu avec l'UE comme parade à un accord à l'OMC. En toute logique, c'est à une écrasante majorité que l'Assemblée des délégués de l'USP a décidé de réclamer un arrêt immédiat des négociations sur un ALEA. Par le passé, l'USP avait déjà proposé une autre solution, à savoir de procéder par étapes au lieu de conclure un accord intégral: l'USP suggère de réduire les entraves non tarifaires au commerce et exploiter les potentiels d'exportation existants dans un premier temps et, ensuite, de réaliser une ouverture limitée à certains produits en usant de la clause évolutive contenue dans les accords bilatéraux en vigueur.

Economie agraire

- **Développement du système des paiements directs:** L'USP a coordonné les revendications des organisations de producteurs et élaboré une prise de position commune de l'agriculture. L'OFAG en a tenu compte dans ses démarches. Certains éléments ont également resurgi dans une motion. L'objectif était de renforcer l'agriculture productrice et de préserver le bon équilibre existant dans l'agriculture dans le cadre du développement du système des paiements directs.
- **Cassis de Dijon:** L'USP s'est engagée aux côtés de Prométerre dans les débats parlementaires sur les entraves non techniques au commerce (principe du Cassis de Dijon). Il a été possible d'obtenir des améliorations substantielles en faveur de l'agriculture par rapport à la première mouture. L'obligation d'indiquer le pays de production figure désormais aussi dans la loi, tant pour les denrées alimentaires que leurs matières premières. Les importations de produits alimentaires nécessitent une autorisation de l'Office fédéral de la santé publique. L'USP continuera de suivre de près la mise en application de

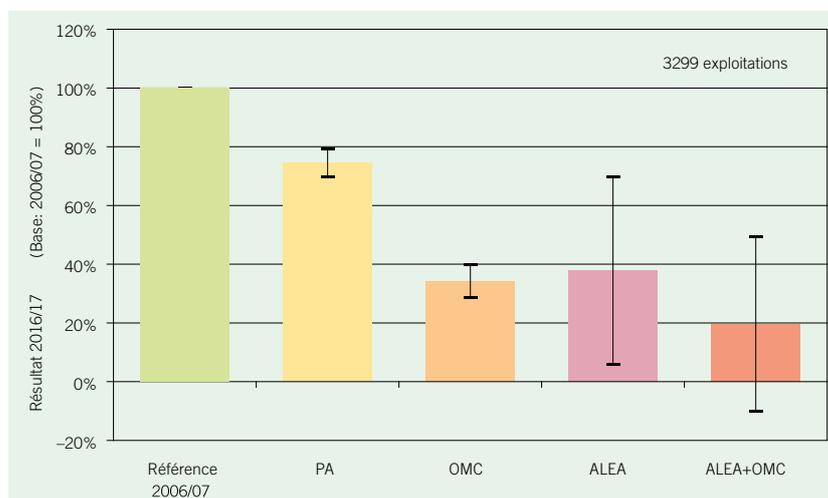
l'ordonnance et s'assurera que les améliorations apportées sont bel et bien suffisantes.

- **Souveraineté alimentaire:** Avec l'initiative parlementaire «Souveraineté alimentaire» déposée par Jacques Bourgeois, l'USP espère garantir l'approvisionnement de base de la Suisse au moyen de produits alimentaires indigènes. Une communication active et diverses manifestations ont permis de faire entrer la notion de «souveraineté alimentaire» dans le langage courant. Un travail de stage destiné à approfondir le sujet est réalisé à l'heure actuelle.
- **Espace rural:** En plus de l'animation du forum «Agriculture et espace rural», l'USP s'est aussi associée aux travaux d'une communauté du savoir de regionsuisse. Des représentants de l'agriculture, du tourisme et du management régional ont étudié les synergies et les points de friction entre les politiques sectorielles de l'espace rural. Des échanges s'est dégagé le constat que des «rassembleurs» susceptibles de rallier les différents groupes font défaut dans

les régions. L'USP s'engage pour le développement d'une vision commune et l'exploitation de synergies auprès de tous les partenaires de l'espace rural.

Statistique

A côté de son programme habituel d'activités statistiques dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation, la division USP Statistique s'est lancée dans la réalisation de plusieurs nouveautés en 2009. La révision du bilan des matières fourragères s'est poursuivie et a été achevée depuis lors. Comme projet suivant, USP Statistique a entamé la révision du bilan alimentaire. L'idée est de scinder le bilan alimentaire actuel en un bilan de l'approvisionnement et un bilan des denrées alimentaires, pour lui permettre de mieux répondre aux exigences les plus diverses. En 2009, l'Office fédéral de la statistique a débuté une révision de l'indice des prix à la production. La grande majorité des données sur les prix agricoles sont fournies par USP Statistique. Cela nécessite une mise à jour du panier et de la pondération des produits. A la fin 2009, USP Statistique a réalisé une enquête auprès de 2500 exploitations agricoles sur les salaires de la main-d'œuvre extra-familiale dans l'agriculture. La dernière enquête remontait à 2004. L'évaluation et la publication des résultats est attendue pour 2010. Du côté des publications, la maquette de la Statistique laitière de la Suisse a bénéficié d'une refonte totale, tandis que ses contenus ont été regroupés dans une édition bilingue. De petites adaptations ont été apportées aux «Statistiques et évaluations» et aux «Données mensuelles sur l'agriculture». La dernière nommée comprend toute une série de nouveaux graphiques. En plus de la collecte de données statistiques, la division a géré plusieurs projets de bases de données.



Les calculs les plus récents de l'USP mettent un gros point d'interrogation sur un ALEA avec l'UE comme meilleure parade à un accord à l'OMC.



L'IP Lait prend la relève après la suppression des contingents

Le Département Production, marché et écologie a été appelé à relever des défis d'une grande complexité en 2009: il a traité diverses questions concernant le marché, il a pris une part active dans la création de l'IP Lait, il s'est engagé dans la lutte contre la maladie de la langue bleue et s'est investi dans une multitude de dossiers de la politique agricole, énergétique et environnementale. La recherche de conditions cadres favorables à la production animale et végétale était placée au centre de ses efforts.



Martin Rufer,
responsable du Département
Production, marché et écologie

■ **Projet «Swissness»:** La Confédération souhaite réglementer l'utilisation de la croix suisse dans la loi sur la protection des marques. En 2008 déjà, l'USP s'était engagée en faveur d'un projet de loi crédible dans le cadre de la consultation. «Pas de croix suisse sans matières premières suisses!» C'est avec cette devise que l'USP soutient l'idée de fixer à 80% la part minimale de matières premières suisses dans tout produit arborant la croix suisse sur son emballage. L'USP a formé un groupe de travail pour que le projet «Swissness» passe la rampe au Parlement.

Production animale

■ **Santé animale:** La campagne de vaccination s'est déroulée avec succès en 2009. La Suisse n'a pas eu à déplorer de nouveaux cas de la maladie de la langue bleue. De ce fait, il a été possible d'atteindre le principal objectif visé dans la lutte contre cette épizootie. Malgré son succès, la vaccination obligatoire s'est heurtée à la forte résistance de quelques factions. Il a incombé à l'USP d'élaborer une stratégie susceptible de recueillir le soutien d'une grande majorité des éleveurs pour lutter contre la maladie de la langue bleue en 2010. De concert avec les partenaires de la filière, l'USP a proposé un plan de «vaccination obligatoire sauf exceptions». Ce plan a finalement été retenu. Au programme figurait aussi la poursuite de l'éradication de la diarrhée virale bovine. Cette campagne s'est, elle aussi, bien déroulée.

En cas de problèmes, tels que lors du transfert d'animaux d'exploitations placées sous séquestre pour une mise en estivage, l'USP est intervenue avec ses partenaires engagés dans l'éradication de la diarrhée virale bovine afin de trouver des solutions acceptables.

■ **Marchés du bétail de boucherie:** L'USP a publié chaque semaine les prix actuels du bétail de boucherie et a rédigé des analyses et des commentaires sur les marchés du bétail de boucherie. Ces informations indiquent les prix pratiqués sur le marché pour les différentes catégories d'animaux. Elles contribuent à ce que les détenteurs d'animaux puissent négocier au plus juste prix avec les acheteurs. Pour ce qui est du bétail de boucherie, l'USP s'est également chargée de relayer les préoccupations des producteurs au conseil d'administration et dans les commissions de Proviande.

■ **Interprofession du Lait:** Après la suppression officielle des contingents laitiers à partir du 1er mai, l'USP a investi beaucoup d'énergie dans la création de la nouvelle Interprofession du Lait (IP Lait) et en a aussi assumé la gérance en 2009. L'IP Lait s'est donnée comme priorité absolue de contribuer de manière significative à la stabilisation du marché du lait, à l'aide de mesures et d'instruments adéquats. Sous la pression d'un calendrier très serré, elle a mis en œuvre des décisions importantes dans les premiers mois suivant sa création. Il faut notamment relever



la fixation d'un prix indicatif pour le lait d'industrie, la mise en service d'une bourse du lait ou le dégalement du marché du beurre à hauteur de 3500 tonnes. En outre, l'IP Lait a adopté un système de gestion des quantités sur le marché du lait. Ce système à trois échelons, comprenant le lait contractuel, le lait de bourse et le lait d'allégement, devrait garantir un approvisionnement conforme aux besoins du marché à l'avenir. Même si, pour les producteurs, le prix du lait demeurerait encore insatisfaisant à la fin 2009, il faut néanmoins créditer l'IP Lait d'une certaine réussite, car la série de mesures prises a contribué de manière substantielle à la stabilisation du marché du lait.

Production végétale

- **Secrétariat des vigneron:** Depuis décembre 2008, l'USP tient le secrétariat de la Fédération suisse des vigneron sur la base d'un mandat. La première année a été marquée par la transmission des affaires de la fédération à sa nouvelle gérante et au président



L'USP a créé l'IP Lait afin de rééquilibrer l'offre et la demande et de permettre aux producteurs de toucher des prix plus rémunérateurs.

entrant. Tout au long de l'année, des contacts intenses ont eu lieu avec les sections cantonales. Une restructuration fondamentale de l'interprofession nationale a également fait l'objet de discussions.

- **Secrétariat des betteraviers:** Les représentants des betteraviers ont passé une année pour le moins exigeante. Lors de différentes rencontres avec des partenaires politiques et économiques, ils ont procédé à une évaluation des conditions cadres pour la production sucrière suisse et en ont défini les possibilités de développement. L'Assemblée des délégués a discuté de l'accord interprofessionnel 2010. En outre, un congrès stratégique a été convoqué pour un débat approfondi sur l'orientation à donner à la fédération. L'USP gère le secrétariat de la Fédération suisse des betteraviers sur la base d'un mandat.
- **DBF-GCH:** Au printemps, les données de base pour la fumure des grandes cultures et des herbages (DBF-GCH) ont fait l'objet d'une révision tenant compte des nouveaux résultats de la recherche. Cela s'est traduit par un bilan d'azote plus flexible et une réduction partielle du bilan de phosphore dans le Suisse-Bilan. A la demande de l'USP, l'OFAG a invité les milieux concernés à une séance d'information.
- **Commission spécialisée «Production végétale»:** La CS «Production végétale» sert aux échanges entre les différentes organisations sectorielles. Outre des thèmes d'actualité, comme la révision des DBF-GCH ou de l'ordonnance sur les produits phytosanitaires, les membres de la CS ont évalué leurs besoins communs par rapport au développement du système des paiements directs et aux mesures d'accompagnement en cas d'accord de libre-échange avec l'UE. Il a été souligné que dorénavant, les groupes de travail informels de la commission des grandes cultures ou des cultures spéciales devraient être privilégiés pour discuter de thèmes spécifiques.

Energie et environnement

- **Environnement:** Les surfaces de production agricole doivent faire face à une forte pression. Elles se trou-



vent au centre d'attentes et de tendances les plus diverses et souvent contradictoires. Tandis que les uns veulent des produits alimentaires au meilleur prix possible et une production livrée à la concurrence européenne, les autres réclament plus de biodiversité, d'autres encore exigent plus d'espace pour les cours d'eau, sans oublier ceux qui demandent plus de place pour construire des bâtiments et des infrastructures. L'absence d'une stratégie globale pour l'agriculture suisse au niveau des autorités devient de plus en plus flagrante. C'est pour cette raison que, dans ses prises de position sur de nombreux sujets environnementaux (loi sur le CO₂, variantes pour la pose de lignes électriques, aide à l'exécution relative à la protection de l'environnement), l'USP ne s'est pas seulement exprimée sur les adaptations y afférentes, mais elle a aussi voulu faire passer deux messages essentiels: s'il est nécessaire que l'agriculture suisse contribue, aussi à l'avenir, à garantir dans une large mesure la sécurité alimentaire du pays, il est indispensable de préserver à long terme les surfaces encore disponibles pour l'agriculture. Par ailleurs, l'agriculture n'a jamais été aussi performante qu'aujourd'hui au cours des 50 dernières années. Tout en utilisant nettement moins d'engrais minéraux et de produits phytosanitaires et en multipliant les surfaces de compensation écologique, elle parvient à assurer un approvisionnement égal en denrées alimentaires.

■ **Energie et transports:** Dans le domaine de l'énergie, l'année fut plutôt calme sur le plan des projets, suite au ralentissement occasionné par l'épuisement rapide des fonds destinés à la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC). Par contre, des travaux se sont poursuivis sur le plan politique pour obtenir une augmentation de la RPC. Lors de la session en décembre, le Conseil national a accepté une augmentation. Il appartient désormais au Conseil des Etats de se prononcer sur cette hausse. Dans le domaine des transports, l'essentiel du travail s'est concentré sur des interventions pour éviter que les régions

rurales soient défavorisées sous une forme ou une autre.

Programmes de qualité

Le nombre d'éleveurs produisant sous le label «AQ-Viande Suisse» n'a que faiblement progressé par rapport à 2008. Suite à l'arrivée de 50 nouveaux producteurs, le programme compte désormais 14 280 producteurs. AQ-Viande Suisse a consolidé sa position comme programme de base sur le marché suisse. A la différence des autres programmes de label qui posent des exigences de plus en plus poussées, AQ-Viande Suisse demeure une alternative simple et avantageuse pour les producteurs qui souhaitent néanmoins participer à un programme de qualité. Des modifications apportées au droit de la protection des animaux, comme l'interdiction de la castration sans anesthésie des porcelets, ont amené le secrétariat à adapter la campagne de contrôle 2010 aux nouvelles normes en vigueur. AQ-Viande Suisse souhaite proposer une palette de services aussi large que possible aux agriculteurs grâce à une offre étoffée.



Plus d'écologie ou plus de compétitivité dans la production alimentaire?
L'USP réclame une stratégie claire.



Urs Schneider,
responsable de la
Communication

Tout le monde veut mettre la chemise edelweiss pour soutenir les paysans

Le marché du lait, la baisse des prix à la production et des dossiers politiques comme l'accord de libre-échange agricole avec l'UE ont aussi occupé le devant de la scène dans le domaine de la communication. Dans le cadre de la campagne d'image «Proches de vous. Les paysans suisses.», il faut notamment relever le grand succès remporté par le casting qui a eu lieu en automne.

L'année 2009 a débuté par la conférence de presse annuelle qui se déroulait cette fois sur l'exploitation de la communauté d'élevage de René Moser et Samuel Zwahlen à Herblingen BE. A cette occasion, l'USP a présenté



Stefan Steiner de Wollerau SZ est l'un des gagnants du casting «Proches de vous. Les paysans suisses.»

son rapport de situation de l'agriculture, dans lequel elle a réfuté le mythe d'une agriculture trop coûteuse. Les contribuables et les consommateurs dépendent de moins en moins pour l'agriculture et ses produits. Compte tenu du fait qu'ils disposent du pouvoir d'achat le plus élevé au monde, il paraît plus que légitime de revendiquer des prix équitables pour les produits.

Travail politique

Le service de la communication a répondu à des demandes écrites et orales tous les jours; il a diffusé 74 communiqués de presse, organisé ou participé à 8 conférences de presse et assuré la coordination de 47 prises de position sur des lois et des ordonnances. Les dossiers les plus importants furent la stabilisation du marché du lait suite à la suppression du contingentement laitier en mai et la création de l'Interprofession du Lait, l'accord de libre-échange agricole avec l'UE et, de ce fait, l'élaboration de mesures d'accompagnement et le financement de celles-ci, ainsi que, vers la fin de l'année, le cycle de Doha à l'OMC. A cause de la chute parfois considérable des prix à la production, une grande incertitude et une peur de l'avenir se sont emparées des familles paysannes. La grogne ambiante a atteint son paroxysme lors de la «révolte paysanne» qui a éclaté à Sempach à la fin août, amenant les parlementaires à tenir un débat spécial sur l'agriculture et l'économie laitière au début du mois de décembre. A cette occasion, l'USP a rappelé



les positions du monde agricole aux parlementaires, et elle a organisé une petite manifestation de sympathie devant le Palais fédéral.

Semaine verte internationale à Berlin

Pour la onzième fois, le secteur agricole et alimentaire suisse a tenu un stand commun à la Semaine verte internationale de Berlin. Conçue exprès pour la présence de la Suisse comme hôte d'honneur en 2008, l'exposition consacrée aux spécialités de tous les cantons a de nouveau été présentée au public. Le canton de Vaud a bénéficié d'une attention particulière en tant que canton à l'honneur cette année.

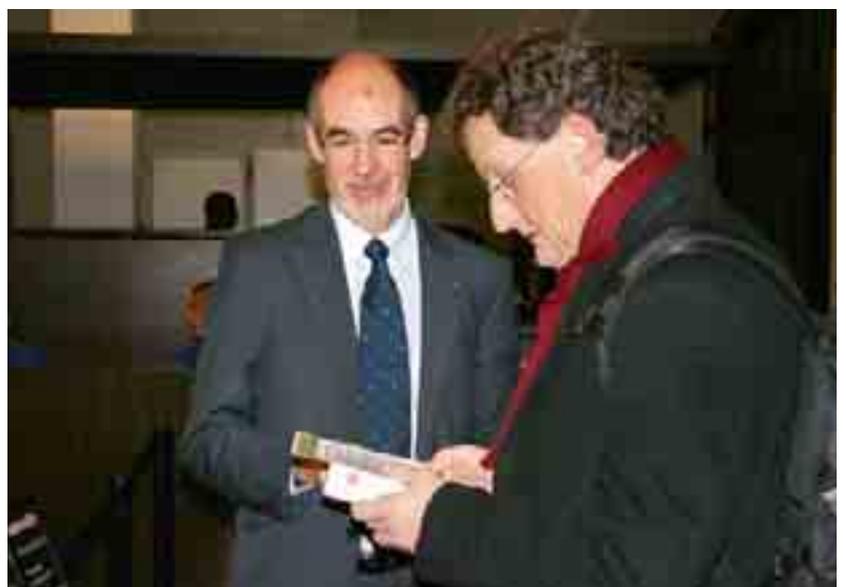
Proches de vous. Les paysans suisses.

La campagne d'image «Proches de vous. Les paysans suisses.» avec des affiches de personnalités portant la chemise edelweiss s'est poursuivie. Autour de Pâques, ce sont les mêmes têtes d'affiches qu'en 2008 qui ont refait leur apparition dans toute la Suisse pour une durée de deux semaines. Il y a eu le cycliste Fabian Cancellara et sa famille, les mannequins Nadine Strittmatter et Patricia Schmid, le duo de comédiens «Ursus und Nadeschkin» ainsi que le joueur de tennis Stanislas Wawrinka. En automne, l'USP a organisé un grand casting dans le cadre d'un partenariat médiatique avec la maison Ringier. L'objectif était de sélectionner un homme et une femme qui apparaîtront sur les affiches au printemps 2010 en compagnie de nouvelles célébrités, dans le but de soutenir les familles paysannes et de faire la promotion de leurs produits et prestations. Ce sont Jessica et Stéphanie Thum, étudiantes en droit et sœurs jumelles d'Yverdon, et Stefan Steiner, détaillant de Wollerau dans le canton de Schwyz, qui se sont imposés lors du tour final. En parallèle au casting, l'USP s'est remise à la recherche de nouvelles personnalités.

D'autres projets prennent forme

En plus de la campagne médias, l'USP s'est aussi attachée à la poursuite et au développement d'autres projets de «Proches de vous. Les paysans suisses.». Le module consacré au développement durable est venu compléter le stand de foire «Bienvenue chez nous!». Il a été présenté pour la première fois au public à l'occasion de la

BEA à Berne. Au total, une présence a été assurée lors de 25 foires régionales et nationales. La chaîne tv sur internet «www.buuretv.ch» s'est vue enrichie de plus de 20 nouveaux courts métrages sur des aspects les plus divers de l'agriculture. Par ailleurs, l'USP s'est de nouveau engagée pour le projet «hof-theater» et a soutenu l'association dans la réalisation de la comédie policière à succès «Fisch zu viert». La pièce a eu 30 représentations sur 20 exploitations agricoles de Suisse alémanique. Pour compléter l'offre de matériel destiné aux écoles, l'association Jeunesse et Economie et l'USP ont élaboré ensemble un cahier didactique sur l'agriculture, paru dans la collection «Input», pour les cycles d'orientation et les gymnases. La 17e édition du Brunch du 1er août a attiré des foules de visiteurs et, parmi eux, également la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf et le conseiller fédéral Ueli Maurer. Dans le domaine de l'agritourisme, l'USP a posé les premiers jalons en vue de créer une communauté d'intérêt plus large et plus formelle, censée se substituer à la plateforme existante. Sa fondation est prévue au printemps 2010. Une chose est sûre, nous serons toujours au rendez-vous!



Avant le débat spécial sur l'agriculture, l'USP a distribué du moût et des tracts avec les principales revendications du monde agricole aux parlementaires.



Fritz Schober,
responsable du
Département Affaires sociales,
formation et services

Rendre de bons services

Le premier objectif de nos prestataires de services est d'offrir aux familles paysannes des prestations conformes à leurs besoins, de haute qualité et à des prix économiques. Ces prestations doivent aider les familles paysannes à relever avec succès les multiples défis qui se présentent. Grâce à leur étroite collaboration, les différents prestataires de services sont en mesure de proposer une gamme très complète de services.

Politique sociale

Les discussions autour du développement futur des assurances sociales ont donné lieu à de grandes controverses en 2009. Le peuple a accepté le financement additionnel de l'assurance-invalidité (AI). Dans le cadre de la révision de la loi fédérale sur l'assurance-accidents, il a été possible de prévenir une extension à l'agriculture du monopole de la Suva. La hausse des coûts de la santé a forcé les caisses-maladie de revoir leurs primes à la hausse. Au chapitre des bonnes nouvelles, il faut mentionner l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur les allocations familiales, qui s'est traduite par des allocations plus élevées dans la plupart des cantons.

Réglementation sur les étrangers et marché du travail

Le 8 février 2009, le peuple suisse s'est prononcé en faveur de la reconduction de la libre circulation des personnes avec l'UE. Cela revêt une grande importance pour le recrutement de la main-d'œuvre. L'USP a pris une part active dans la campagne de votation. Dans un contexte marqué par la crise économique, le scrutin a déclenché un débat émotionnel sur l'immigration. Le Conseil fédéral a refusé de stopper l'immigration en activant la clause de sauvegarde. En revanche, il a décidé de réduire de moitié les contingents pour la main-d'œuvre en provenance de pays extracommunautaires.

USP Assurances, Caisse-maladie Agrisano, Fondation de prévoyance et Caisse de pension de l'agriculture suisse

Le plan d'USP Assurances permet d'offrir aux familles paysannes une protection des personnes et des biens à la fois complète et avantageuse. Les offres de la caisse-maladie Agrisano, de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse (FPAS) et de la Fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse (CPAS) sont coordonnées et, si nécessaire, complétées par des offres supplémentaires. L'assurance globale d'USP Assurance constitue la solution la plus avantageuse pour remplir ses obligations envers le personnel en matière d'assurances. Des préparatifs ont démarré en 2009 afin de promouvoir le niveau qualitatif et quantitatif du conseil dans son ensemble. USP Assurances a connu une excellente évolution de ses affaires l'année dernière. La caisse-maladie Agrisano s'est vue contrainte de pro-

Main-d'œuvre en provenance de l'UE+8

| | 2007 | 2008 | 2009 |
|-------------------------------|------|------|------|
| Nombre de travailleurs placés | 347 | 356 | 256 |
| Nombre de demandes déposées | 617 | 438 | 287 |

Stagiaires étrangers en Suisse

| De 4 à 18 mois | 2007 | 2008 | 2009 |
|----------------|------------|------------|------------|
| Europe | 901 | 672 | 580 |
| Outre-mer | 70 | 69 | 73 |
| Total | 971 | 741 | 653 |

Stagiaires suisses partis à l'étranger

| De 4 à 18 mois | 2007 | 2008 | 2009 |
|-----------------------------|------------|-----------|------------|
| Europe | 30 | 18 | 14 |
| Etats-Unis, Canada | 60 | 44 | 55 |
| Australie, Nouvelle-Zélande | 42 | 31 | 34 |
| Afrique du Sud, Japon | 1 | 0 | 1 |
| Total | 134 | 93 | 104 |



céder à une importante hausse de primes à partir du 1er janvier 2010. Si l'on considère le plan d'assurance dans son ensemble, elle demeure néanmoins la solution la plus avantageuse. A la grande satisfaction des membres de l'assurance d'indemnités journalières de maladie, il a été possible de distribuer une importante participation aux excédents. La CPAS a offert une forte baisse de ses primes à partir du 1er janvier 2009, tandis que la FPAS a enrichi son offre par des produits novateurs. Les deux fondations ont connu une évolution réjouissante de leurs affaires.

AGROIMPULS

La conjoncture difficile sur le marché du travail européen a renforcé l'attrait exercé par la Suisse sur la main-d'œuvre étrangère. Cette situation favorable aux agriculteurs s'est traduite par une baisse des placements de nouveaux travailleurs par l'intermédiaire d'AGROIMPULS. En revanche, son service d'information a enregistré une hausse des demandes concernant tous les domaines du droit du travail. Pour 2009, l'Office fédéral des migrations (ODM) a accordé un contingent de 350 stagiaires pour des séjours de 4 mois et de 200 stagiaires pour ceux de 18 mois. Malgré l'intervention de l'USP, la requête visant une augmentation des contingents n'a pas été acceptée. Comme les stagiaires en provenance de pays de l'UE se font rares, le nombre de stagiaires placés en Suisse a subi une nette baisse par rapport aux années précédentes. Le nombre de stagiaires suisses en partance pour l'étranger s'est légèrement réorienté à la hausse en 2009. L'ODM a procédé à une réduction massive des contingents de stagiaires extracommunautaires pour 2010, ce qui se soldera par des conséquences très néfastes pour ces programmes. L'USP est intervenue auprès de la Conseillère fédérale compétente en la matière.

Les agences de conseil en assurances agricoles

| | | |
|----|---------------|--|
| AG | 056 460 50 40 | Bauernverband Aargau (BVA), Im Roos 5, 5630 Muri |
| AI | 071 788 89 00 | Bauernverband Appenzell, Hoferbad 2, 9050 Appenzell |
| AR | 071 330 00 30 | Kantonaler Landwirtschaftlicher Verein Appenzell Ausserrhoden (KLVAR), Dorfstrasse 35, 9054 Haslen |
| BE | 031 938 22 22 | LOBAG Management AG, Forelstrasse 1, 3072 Ostermundigen |
| | 031 910 51 29 | Agro-Treuhand Rütli, 3052 Zollikofen |
| | 031 720 12 40 | Agro-Treuhand Schwand, 3110 Münsingen |
| | 034 409 37 50 | Agro-Treuhand Emmental, 3552 Bärau |
| | 062 916 01 05 | Agro-Treuhand Waldhof, 4900 Langenthal |
| | 032 312 91 51 | Agro-Treuhand Seeland, Herrenhalde 80, 3232 Ins |
| | 033 650 84 84 | Agro-Treuhand Berner Oberland, 3702 Hondrich |
| | 032 312 91 11 | INFORAMA Seeland, Herrenhalde 80, 3232 Ins |
| | 032 482 61 40 | Fiduciaire SEGECA, Beau-Site 9, 2732 Loveresse |
| BL | 061 763 70 70 | Bauernverband beider Basel, Dorfstrasse 8, 4222 Zwingen |
| FR | 026 467 30 00 | Union des paysans fribourgeois (UPF), Route de Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot |
| | 026 305 55 00 | Institut agricole Grangeneuve, 1725 Posieux |
| GL | 055 640 98 20 | Glarner Bauernverband, Ygrubenstrasse 9, 8750 Glarus |
| GR | 081 254 20 00 | Bündner Bauernverband, Sekretariat, Sägenstrasse 97, 7000 Chur |
| JU | 032 426 83 01 | Chambre jurassienne d'agriculture, Case postale 100, 2853 Courfaivre |
| LU | 041 925 80 70 | Versicherungsberatung, Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband (LBV), Schellenrain 5, 6210 Sursee |
| NE | 032 889 36 30 | Chambre neuchâtelaise d'agriculture et de viticulture (CNAV), route de l'Aurore 4, 2053 Cernier |
| NW | 041 624 48 48 | Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Beckenriedstrasse 34, 6374 Buochs |
| OW | 041 666 27 27 | Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Dörflistrasse 4, 6056 Kägiswil |
| SG | 071 394 60 14 | St. Galler Bauernverband, Magdenauerstrasse 2, 9230 Flawil |
| SH | 052 681 13 66 | Stoll Virginia, Plomberg 390, 8217 Wilchingen |
| SO | 032 628 60 66 | Solothurnischer Bauernverband, Ob. Steingrubenstr. 55, 4503 Solothurn |
| SZ | 041 825 00 65 | Bauernvereinigung des Kt. Schwyz, Landstr. 35, Postfach 63, 6418 Rothenthurm |
| TG | 071 626 28 90 | Verband Thurgauer Landwirtschaft, Industriestrasse 9, 8570 Weinfelden |
| TI | 091 851 90 91 | Unione Contadini Ticinesi, Via Gorelle, 6592 S. Antonino |
| UR | 041 871 13 50 | Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, St. Josefsweg 15, 6460 Altdorf |
| VD | 021 614 24 24 | Prométerre, Avenue des Jordils 1, 1006 Lausanne |
| VS | 027 345 40 10 | Chambre valaisanne d'agriculture, Case postale 96, 1964 Conthey |
| | 027 945 15 71 | Oberwalliser Landwirtschaftskammer (OLK), Talstr. 3, 3930 Visp |
| ZG | 041 790 43 27 | Niederberger Renate, Stockeri 10a, 6343 Risch |
| ZH | 044 217 77 55 | Zürcher Bauernsekretariat, Nüscherlerstrasse 35, 8001 Zürich |
| CH | 056 462 51 55 | USP Assurances, Laurstrasse 10, 5201 Brugg |

Demandez conseil, cela en vaut la peine!

A la ferme

L'année 2009 était placée sous le signe du lancement du nouveau logo et de la refonte visuelle de l'ensemble de l'assortiment, afin de l'adapter à la nouvelle ligne «A la ferme». L'opération a connu un succès total; la demande de matériel d'emballage a progressé.

Formation

Formation professionnelle initiale: Sur base d'un mandat, la division USP Formation dirige le secrétariat de l'Organisation du monde du travail (OrTra) AgriAliForm. A l'été 2009, 840 apprentis ont entamé la nouvelle formation professionnelle de trois ans, et 70 ont débuté celle sur deux ans qui est sanctionnée par une attestation de formation professionnelle (AFP). La formation de deux ans qui mène à une AFP constitue une nouveauté. La réforme de la formation professionnelle n'a pas abouti à un recul du nombre d'apprentis. L'année 2009 a été marquée par des travaux de mise en œuvre

les plus variés. L'introduction des cours interentreprises comme nouveau lieu de formation a réussi.

La publicité pour la formation professionnelle représente une tâche importante des associations professionnelles. Plusieurs supports de communication ont été réalisés en 2009 et diffusés par l'intermédiaire des organisations cantonales et des écoles. En outre, un plan a été mis sur pied dans le but de donner une image cohérente au public lors de salons de la formation.

Perfectionnement professionnel (formation professionnelle supérieure):

Au cours de l'année, 222 personnes ont passé leur examen professionnel en agriculture (188 en Suisse alémanique, 34 en Suisse romande). 147 personnes ont réussi leur examen de maîtrise au terme d'une formation continue (136 en Suisse alémanique, 11 en Suisse romande). Dans la perspective de la poursuite du développement de la formation professionnelle supérieure, l'OrTra AgriAliForm a rendu un rapport incluant des propositions quant à l'orientation à donner à cette filière à l'avenir. Ce rapport a servi de base à une large consultation à l'intérieur du champ professionnel.

Fiduciaire et Estimations

Fiduciaire et Estimations (F&E) offre des services complets de conseil et de fiduciaire d'un seul tenant. Ses activités comprennent des services de comptabilité, d'expertise, de conseil, d'assistance juridique et de défense d'intérêts. La défense d'intérêts s'est concentrée sur les thèmes suivants en 2009:

- **Aménagement du territoire:** La préservation des zones agricoles et la protection efficace des terres cultivées figuraient parmi les préoccupations essentielles lors de la révision totale du droit de l'aménagement du territoire. Le Conseil fédéral a décidé de renoncer à une révision totale et de soumettre au



La nouvelle formation professionnelle comporte trois ans d'apprentissage dans une exploitation.



Parlement un contre-projet indirect à l'initiative pour le paysage à la fin janvier 2010.

■ **Fiscalité:** La mise en œuvre de la deuxième réforme de l'imposition des sociétés a occupé l'USP. Il a fallu intervenir pour que la volonté du peuple soit respectée lors de l'élaboration de l'ordonnance et l'établissement de circulaires.

■ **Taxe sur la valeur ajoutée:** Les répercussions dans la pratique de la première étape de la révision ont fait l'objet d'une analyse, et des informations ont été diffusées à l'intention des contribuables. L'USP s'est battue contre l'introduction d'un taux unique, tel qu'il est prévu par la deuxième partie de la révision. Il grèverait trop lourdement l'agriculture.

■ **Exposés techniques:** Le personnel de F&E a donné des exposés techniques à intervalles réguliers. Le service a été sollicité pour donner des exposés sur l'aménagement du territoire, la fiscalité, le droit des sociétés, le divorce, le droit foncier rural et le bail à ferme agricole, les installations photovoltaïques et les centrales de biogaz ou encore les droits de passage.

Office de constructions agricoles

Le Tribunal fédéral a arrêté qu'il est possible d'exiger la réalisation d'investigations exhaustives concernant la nécessité d'un projet, son insertion dans le paysage, le choix du site, l'utilisation d'anciennes constructions et d'autres éléments lors de l'examen d'une demande de permis de construire. En 2009, l'Office de constructions agricoles (OCA) a bâti plusieurs stabulations libres modernes. La tendance montre que les stabulations totalement automatisées sont préférées aux étables de construction simple. Dans ce domaine, l'OCA propose son modèle d'étable CH-30s doté d'une toiture en membrane. Les responsables des offices ont collaboré à des projets pour l'intégration de bâtiments agricoles dans le

paysage, ils se sont engagés dans des groupes de travail consacrés à la simplification des exigences de l'aménagement du territoire, ils ont travaillé au sein de la commission des équipements d'étable et d'autres organes, et ils ont donné des cours ou des exposés.

| Adresses des offices régionaux | |
|---|---------------|
| OCA Brugg, Laurstrasse 10, 5200 Brugg | 056 462 51 22 |
| OCA Heiligenschwendi, beim Schulhaus 196, 3625 Heiligenschwendi | 033 243 27 02 |
| OCA Suisse centrale, Seerosenweg 3, 6403 Küsnacht am Rigi | 041 854 31 11 |
| OCA Meikirch, Brünnmatt 2, 3045 Meikirch | 031 828 20 30 |
| OCA Valais, Belalpstrasse 6, 3904 Naters | 027 924 16 10 |
| OCA Trimmis, Malinweg 1, 7203 Trimmis | 081 353 48 28 |
| OCA Suisse orientale, Amriswilerstrasse 50, 8570 Weinfelden | 071 622 38 38 |



Les boxes à stabulation libre conçus par l'OCA Suisse orientale se distinguent en offrant aux animaux un bon climat, de courts déplacements et un grand confort.



Werner Neuhaus,
responsable du Département
Services internes

Une année marquée par des projets de construction

Les activités du Département Services internes se sont concentrées sur l'optimisation des processus internes et, dans le domaine du personnel et des finances, sur les travaux ayant trait aux divers projets de construction et de réaménagement.

Division Personnel et finances

La division a mis l'accent sur le suivi des projets «Laur-Park» à Brugg et «Bâtiment Siemens» à Berne, sur les divers travaux de réaménagement à Brugg, ainsi que la mise en œuvre des normes relatives au service de contrôle interne (SCI). Elle a également réussi à acquérir de nouveaux mandats de comptabilité.

Division Informatique

Malgré un sous-effectif en personnel, la division est parvenue à assurer une disponibilité de 99% de tous les systèmes. Au cours de l'année, elle s'est chargée de la mise en œuvre de la redondance de la virtualisation des serveurs, ainsi que de l'externalisation de l'infrastructure d'hébergement web. Depuis le 1er octobre 2009, la division est placée sous la direction du service informatique du DASFS, et le regroupement des deux divisions a été initié. Cette réorganisation permettra de mieux exploiter les synergies.

Division Administration

Outre l'organisation et la gestion d'une cinquantaine de séances des organes de l'USP ou de réunions internes, ainsi que l'établissement des procès-verbaux y afférents, la division a porté son attention sur les processus d'optimisation interne. Il a ainsi été possible de doter le service interne de traduction d'un système de traduction qui permet une augmentation d'efficacité notable. En outre, le volume des travaux de traduction et d'édition pour le compte d'autres organisations a connu une hausse considérable. Le système d'archivage de documents est désormais disponible dans les domaines «travaux de l'union», «organes de l'union» et «mandats». Une solution a été trouvée avec les Archives de l'histoire rurale pour conserver les documents de valeur historique.



L'USP a acquis une participation dans le bâtiment Siemens à Berne. Notre secrétariat à Berne a ainsi quitté la rue Kappellen pour la Belpstrasse début 2010.

Organisations faitières cantonales (25)

| | | | | | |
|-------|---|----|---|----|--|
| AG | Bauernverband Aargau, 5630 Muri | JU | Chambre jurassienne d'agriculture, 2853 Courfaivre | SO | Solothurnischer Bauernverband, 4503 Solothurn |
| AI | Bauernverband Appenzell AI, 9050 Appenzell | LU | Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6210 Sursee | SZ | Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, 6418 Rothenthurm |
| AR | Kantonaler landwirtschaftlicher Verein von Appenzell AR, 9104 Waldstatt | NE | Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, 2053 Cernier | TG | Verband Thurgauer Landwirtschaft, 8570 Weinfelden |
| BE | Landw. Organisation Bern und angrenzende Gebiete (LOBAG), 3072 Ostermundigen | NW | Bauernsekretariat Uri / Nidwalden, 6374 Buochs | TI | Unione Contadini Ticinesi, 6592 S. Antonino |
| BS/BL | Bauernverband beider Basel, 4222 Zwingen | OW | Bauernverband Obwalden, 6062 Wilen | UR | Bauernverband Uri / Nidwalden, 6374 Buochs |
| FR | Union des paysans fribourgeois, Freiburger Bauernverband, 1763 Granges-Paccot | SG | St. Galler Bauernverband, 9230 Flawil | VD | Prométerre, 1000 Lausanne 6 |
| GE | AgriGenève, 1217 Meyrin | SH | Schaffhauser Bauernverband, 8455 Rüdlingen | VS | Chambre valaisanne d'agriculture, 1964 Conthey |
| GL | Glarner Bauernverband, 8750 Glarus | | | ZG | Zuger Bauernverband, 6330 Cham |
| GR | Bündner Bauernverband, 7001 Chur | | | ZH | Zürcher Bauernverband, 8001 Zürich |

Organisations agricoles professionnelles / Production animale (20)

| | | |
|---|--|--|
| Association suisse des éleveurs de cervidés, 8315 Lindau | Fédération suisse d'élevage de la race brune, 6300 Zug | Fédération suisse des engraisseurs de veaux, 5201 Brugg |
| Association suisse des pêcheurs professionnels, 5201 Brugg | Fédération suisse d'élevage de la race du Simmental, type des Alpes, 3775 Lenk | Fédération suisse des organisations d'élevage chevalin, 5053 Staffelbach |
| Association suisse des producteurs de volaille, 4950 Huttwil | Fédération suisse d'élevage de la race Holstein, 1725 Posieux | GalloSuisse, 8049 Zürich |
| Communauté de travail des éleveurs de bovins suisses, 3052 Zollikofen | Fédération suisse d'élevage de la tachetée rouge, 3052 Zollikofen | Producteurs Suisses de Lait, 3000 Bern 6 |
| Fédération des sociétés suisses d'apiculture, 3700 Spiez | Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes, 1580 Avenches | Suisseporcs, 6204 Sempach |
| Fédération suisse d'élevage caprin, 3000 Bern 14 | Fédération suisse d'élevage ovin, 3360 Herzogenbuchsee | Swiss Beef CH, 5201 Brugg |
| | | Swissgenetics, 3052 Zollikofen |
| | | Vache Mère Suisse, 5201 Brugg |

Organisations agricoles professionnelles / Production végétale (14)

| | | |
|--|--|---|
| Association suisse des séchoirs, 6248 Alberswil | Fruit-Union Suisse, 6300 Zug | SwissTabac, 1725 Posieux |
| Association suisse pour l'ensilage, 5728 Gontenschwil | Groupement vaudois des vigneron-tâcherons, 1096 Cully | Union maraîchère suisse, 3001 Bern |
| Economie forestière Suisse, 4501 Solothurn | Jardin Suisse (Association des horticulteurs), 8008 Zürich | Union suisse des producteurs de pomme de terre, 3007 Bern |
| Fédération suisse des betteraviers, 3007 Bern | swissem, Association suisse des producteurs de semences, 1567 Delley | Association suisse des vigneron-encaveurs, 1233 Bernex |
| Fédération suisse des producteurs de céréales, 3007 Bern | | |
| Fédération suisse des vigneron, 3007 Bern | | |

Fédération des coopératives agricoles (7)

fenaco, siège principal, 3001 Bern

Genossenschaft Ökostrom Schweiz, 5201 Brugg

Landwirtschaftliche Bürgschaftsgenossenschaft
Baselland, 4450 SissachLandw. Genossenschaftsverband Schaffhausen,
8207 Schaffhausen

LV-St. Gallen, 9001 St. Gallen

SA Agricola Ticinese, 6500 Bellinzona

Union romande de moulins, 1001 Lausanne

Autres sections (13)Arbeitsgemeinschaft der Berufsverbände landwirt-
schaftlicher Angestellter (ABLA), 6247 Schötz

Association aventure sur la paille, 6078 Lungern

Association des groupements et organisations
romands de l'agriculture (AGORA), 1000 Lausanne 6Association des jeunesses rurales suisses,
8315 Lindau

Association suisse des fermiers, 4623 Neuendorf

Association suisse des paysans et paysannes
pratiquant la production intégrée, 3052 ZollikofenAssociation suisse pour l'équipement technique
de l'agriculture, 5223 Riniken

Association vacances à la ferme, 8595 Altnau

BIO SUISSE, 4053 Basel

Groupement suisse pour les régions de montagne,
3001 Bern

Société suisse d'économie alpestre, 3011 Bern

Union suisse des paysannes et des femmes rurales,
5201 Brugg

Zentralschweizer Bauernbund, 6418 Rothenthurm

Membres du Comité**Président d'honneur/membres d'honneurs**Gerber Peter, Ing. Agr. ETH, anc. Conseiller aux Etats,
3270 AarbergSandoz Marcel, Ing. Agr. EPFZ, anc. Conseiller
national, 1110 Morges

Savary Jean, anc. Conseiller national, 1625 Sâles

Ehrlé Melchior, lic.iur., lic.phil.,
anc. Conseiller national, 6430 Schwyz**Président**

Walter Hansjörg, Conseiller national, 9545 Wängi

Vice-présidents

Dissler Josef, maître-agriculteur, 6110 Wolhusen

Dupraz John, Ing. Agr. HTL, agriculteur, 1286 Soral

Autres membres du comité

Ambauen Martin, Président Zentralschweizer

Bauernbund, 6375 Beckenried

Balmer Walter, Président LOBAG, 3204 Rosshäusern

Bossi Emilio, Ing. Agr. HTL, 6775 Ambri

Germanier Jean-René, Conseiller national, Président
Chambre valaisanne d'agriculture, 1963 VétrozGfeller Peter, Président Producteurs Suisses de Lait,
3273 KappelenGlaser Fritz, Président Union des paysans
fribourgeois, 1553 ChâtonnayeGschwind Gregor, Président Bauernverband
beider Basel, 4106 Therwil

Hassler Hansjörg, Conseiller national,

Président Bündner Bauernverband, 7433 Donat

Koller Lorenz, Ing. Agr. HTL, Conseiller d'Etat,
9050 AppenzellLachat Jean-Paul, Secrétaire Chambre jurassienne
d'agriculture, 2853 Courfaivre

Landolt Ernst, Secrétaire Schaffhauser

Bauernverband, 8455 Rüdlingen

Marschall Lienhard, Président fenaco, 3176 Neuenegg

Nicod Bernard, 1523 Granges-près-Marnand

Niklaus Ueli, producteur porcin, 8564 Engwilen

Ritter Markus, Président St. Galler Bauernverband,
9450 AltstättenStaub Hans, Président Zürcher Bauernverband,
8820 WädenswilStreit Ruth, Présidente Union suisse des paysannes et
des femmes rurales, 1170 AubonneVilliger Andreas, Président Bauernverband Aargau,
4856 Glashütten



Les activités du Comité

Au cours de 9 séances ordinaires, le comité a traité en priorité les thèmes suivants et pris les décisions y afférentes:

- Planification des activités 2009/2010
- Adoption de nombreuses prises de position
- Election complémentaire et renouvellement des membres des commissions sectorielles et des conseils de fondations
- Séances de la Chambre d'agriculture et de l'Assemblée des délégués

Le Comité a été régulièrement informé sur les travaux du Parlement, le développement du système des paiements directs, les accords internationaux et les travaux des diverses commissions sectorielles et du secrétariat de l'USP.

Les affaires principales de l'année 2009 ont été:

Février

Le Comité prend connaissance du plan financier de l'USP pour 2009–2012.

Mars

Le Comité reçoit des informations détaillées sur le projet «Laur-Park Brugg» et observe de plus près les différents prototypes.

Avril

Le Comité approuve à l'unanimité les comptes 2008 de l'USP à l'attention de la Chambre d'agriculture.

Juin

Le Comité accepte la demande de crédit concernant la transformation du bâtiment sis à la rue Pestalozzi 1, à Brugg et la demande d'une participation à l'acquisition du bâtiment Siemens.

Août

Le Programme d'activités 2010 de l'USP est adopté à l'intention de l'Assemblée des délégués.

Septembre

Le règlement du système de contrôle interne est approuvé.

Octobre

Le Comité engage Francis Egger pour succéder à Christophe Eggenschwiler au poste de responsable du Département Economie et politique.

Novembre

Les membres du Comité approuvent à une grande majorité une requête soumise à l'Assemblée des délégués concernant l'adoption d'une résolution. Dans cette résolution, l'assemblée demande au Conseil fédéral de rompre les négociations visant la conclusion d'un ALEA avec l'UE.

Décembre

Le Comité adopte à l'unanimité le budget 2010 à l'attention de la Chambre d'agriculture et prend acte du plan financier 2010–2013 de l'USP.

Les activités de la Chambre d'agriculture

Les membres de la Chambre d'agriculture ont tenu quatre séances, au cours desquelles ils ont en outre délibéré sur les thèmes suivants:

- OMC et accord de libre-échange agricole avec l'UE
- Situation du marché laitier
- Développement du système des paiements directs
- Election complémentaire et renouvellement des membres de plusieurs instances

Séance du 26 février 2009

Les membres approuvent à l'unanimité le budget 2009 et sont informés au sujet du plan financier 2009–2012 de l'USP. L'organisation «Aventure sur la paille» a été admise comme nouvelle section membre de l'USP.

Séance du 16 avril 2009

La comptabilité d'exercice 2008 ainsi que le Rapport annuel 2008 de l'USP ont été approuvés. Les membres ont élu le bureau fiduciaire OBT, Brugg, comme organe

Membres de la Chambre d'agriculture

Canton d'Argovie

Hitz Andreas, 5417 Untersiggenthal

Huber Alois, 5103 Wildegg

Nussbaumer Roland, 5026 Densbüren

Zemp Markus, Conseiller national, Président
Communauté de travail des éleveurs
de bovins suisses, 5503 Schafisheim

Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures

Bischofberger Robert, 9105 Schönengrund

Graf Ernst, Président Kant. landw. Verein von
Appenzell AR, 9410 Heiden

Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures

Neff Sepp, Président Bauernverband Appenzell AI,
9054 Haslen

Canton de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville

Hofer Peter, Président suisseporcs,
4447 Känerkinden

Schürch Christian, 4153 Reinach

Canton de Berne

Aebi Andreas, Conseiller national, 3473 Alchensdorf

Aebi Pürro Chantal, Directrice Fédération suisse
des vigneron, 3007 Bern

Augstburger Ueli, 3115 Gerzensee

Bühler Gerber Christine, 2710 Tavannes

Carnal Jean-Michel, Président CAJB,
2748 Les Ecorcheresses

Fellay Nicolas, Directeur Union maraîchère suisse,
3001 Bern

Fuhrer Regina, Présidente Bio Suisse, 3664 Burgistein

Häberli Hansjakob, 3112 Allmendingen

Jaun Markus, 3000 Bern 6

Kämpfer Heinz, 3416 Affoltern

Lehmann Daniel, 3019 Bern

Lehnerr Berchtold, 3700 Spiez

Schneider Donat, Directeur LOBAG,
3072 Ostermundigen

Schwarz Elisabeth, 3612 Steffisburg

Struchen Béatrice, 3272 Epsach

Von Känel Christian, 3775 Lenk

Von Siebenthal Erich, Conseiller national,
3780 Gstaad

Wäfler Peter, Secrétaire Schweiz. Alpwirtschaftlicher
Verband, 3011 Bern

Wüthrich Hans-Ulrich, Secrétaire Producteurs de
volaille suisse, 4950 Huttwil

Canton de Fribourg

Gapany Olivier, 1646 Echarlens

Ménétreay Frédéric, Directeur Union des paysans
fribourgeois, 1763 Granges-Paccot

Perler Hans, 1792 Guschelmuth

Rüegger Andreas, 1567 Delley

Schafer Denise, 3184 Wünnewil

Canton de Genève

Haldemann François, Président AgriGenève,
1217 Meyrin

Canton de Glaris

Hauser Hans Peter, Président Glarner Bauernverband,
8752 Näfels

Canton des Grisons

Buchli Barbara, Directrice Bündner Bauernverband,
7001 Chur

Farré Corsin, Président Vache Mère Suisse,
7459 Stierva

Canton de Lucerne

Bürli Josef, Président Verband Schweizerischer
Trocknungsbetriebe, 6142 Gettnau

Erni Moritz, Président Zentralschweizer

Milchproduzenten, 6017 Ruswil

Haas Walter, Président Luzerner Bäuerinnen-
und Bauernverband, 6016 Hellbühl

Hodel Alois, Secrétaire Luzerner Bäuerinnen-
und Bauernverband, 6210 Sursee

Jans-Gähwiler Pius, Président Fruit-Union Suisse,
6284 Gelfingen

Kunz Josef, Conseiller national, 6022 Grosswangen

de révision juridique de l'USP pour l'année 2009. La Chambre d'agriculture a mené un large débat sur la prise de position définitive relative à la consultation de la loi sur le développement territorial.

Séance du 26 septembre 2009

Le Programme d'activités 2010 a été adopté à l'intention de l'Assemblée des délégués. Dans leur résolution, les membres exigent une position claire par rapport à l'industrie agroalimentaire suisse.

Séance du 16 octobre 2009

Andreas Villiger, président de la Chambre d'agriculture d'Argovie, est élu au Comité de l'USP pour succéder à Walter Giur. Dans un vote consultatif en matière de lutte contre la maladie de la langue bleue, la Chambre suisse d'agriculture choisit la variante «obligatoire assortie d'exceptions avec financement solidaire».

Canton de Neuchâtel

Frutschi Marc, Président CNAV,
2300 La Chaux-de-Fonds

Canton de Nidwald

Käslin Bruno, Président Bauernverband Nidwalden,
6375 Beckenried
Scheuber Roland, 6372 Ennetmoos

Canton d'Obwald

Küchler Niklaus, 6056 Kägiswil

Canton de Schaffhouse

Kern Hanspeter, 8454 Buchberg

Canton de St-Gall

Heim-Keller Seline, 9200 Gossau
Müller Hans, Secrétaire St. Galler Bauernverband,
9230 Flawil
Nüesch Peter, 9443 Widnau

Canton de Soleure

Brügger Peter, Secrétaire Solothurnischer
Bauernverband, 4503 Solothurn
Keiser Samuel, Président Solothurnischer
Bauernverband, 4629 Fulenbach

Canton de Schwyz

Egli Hanspeter, Président Bauernvereinigung des
Kantons Schwyz, 8840 Trachslau
Steiner Edwin, Président swissgenetics, 8832 Wilen

Canton de Thurgovie

Binswanger Andreas, Président Verband Thurgauer
Landwirtschaft, 8280 Kreuzlingen
Engeli Hans, 9504 Frittschen
Gremiger Agnes, 9503 Stehrenberg
Hascher Hermine, Directrice Verband Thurgauer
Landwirtschaft, 8570 Weinfelden
Schär Conrad, Président Swiss Beef CH,
9223 Schweizerholz
Schnyder Ruedi, 8566 Ellighausen

Canton d'Uri

Arnold Peter, 6463 Bürglen

Canton de Vaud

Baudraz Frédéric, 1352 Agiez
Benoît Marc, 1323 Romainmôtier
Berlie Olivier, 1278 La Rippe
Chambaz Raymond, 1121 Bremblens
Durgnat Daniel, 1884 Villars-sur-Ollon
Henchoz Benjamin, 1417 Essertines-sur-Yverdon
Jenni Béat, 1358 Valeyres-sous-Rances
Jobin Philippe, 1112 Echichens

Kissling Jean-Luc, 1000 Lausanne 6

Meyer Albert, 1085 Vulliens

Meylan Michel, 1020 Renens

Pellaux Yves, Président Prométerre, 1405 Pomy

Thomas Luc, Directeur Prométerre, 1000 Lausanne

Canton du Valais

Tornay Laurent, 1937 Orsières

Ulmann Jean, 1994 Aproz

Canton de Zoug

Murer Josef, Président Zuger Bauernverband,
6340 Baar

Canton de Zurich

Binder Max, Conseiller national, Président Association
suisse pour l'équipement technique de l'agriculture,
8308 Illnau

Frei-Frei Hans, 8105 Watt

Haab Martin, 8932 Mettmenstetten

Hess-Wittwer Albert, 8636 Wald

Hodel Ferdi, Directeur Zürcher Bauernverband,
8459 Volken

Meyer Ernst, 8450 Andelfingen

Les cantons JU et TI sont représentés à la Chambre d'agriculture par des membres du Comité.

Assemblée des délégués du 19 novembre 2009

Dans son allocution d'ouverture, le président Hansjörg Walter a comparé la situation des familles paysannes à un mobile suspendu dans l'espace, livrée aux caprices de la nature, du marché et des conditions politiques. Pour ce qui est de la nature, le climat nous impose des limites naturelles. La météo, souvent capricieuse, reste indifférente aux besoins de la paysannerie. Les paysans travaillent dans et avec la nature. C'est elle qui détermine dans une large mesure si les récoltes seront abondantes ou médiocres, a résumé le président.

Pour ce qui est du marché, ce sont avant tout des variations au niveau de l'offre qui provoquent des retournements et, de ce fait, une volatilité des prix. Ainsi, durant la première moitié de l'année, nous avons produit plus de lait que ce que nous aurions pu en écouler en Suisse et à l'étranger.

Le cadre politique constitue le troisième élément de notre mobile, a expliqué Walter. Il entre pour beaucoup dans les fluctuations enregistrées de toutes parts et la pression qui s'est accentuée sur le marché. La suppression du contingentement laitier, la réduction de la protection douanière des céréales ou l'ajustement du prix du sucre au niveau du marché mondial sont à mettre au compte des dernières réformes agricoles et ont un impact sur la situation du marché.

Le président a néanmoins conclu son allocution sur une note optimiste: «Le mobile a notamment ce bon côté, que la situation peut changer en très peu de temps. Je suis persuadé que la situation actuelle et future sur le marché mondial de l'approvisionnement va tourner en notre faveur!»

L'ancien secrétaire paysan Ueli Maurer, aujourd'hui en charge du DDPS, a commenté son accession au Conseil fédéral. Affirmant que «celui qui est né paysan restera

toujours paysan dans l'âme», il a témoigné son grand attachement à l'agriculture. S'il n'a pas pu avancer des solutions toutes faites aux problèmes actuels de la politique agricole, il a souligné qu'il était nécessaire de créer des conditions cadres favorables grâce à un train des mesures cohérentes.

Il a remarqué qu'un accord à l'OMC pouvait très bien intéresser la Suisse, mais qu'il était hors de question de faire de trop grandes concessions dans le domaine agricole. Dans toutes les négociations et les pourparlers commerciaux à venir, nos délégations devront avoir pour seule ambition de tirer les plus grands avantages possibles pour notre agriculture et l'industrie agroalimentaire. Ueli Maurer a ajouté qu'il en va du devoir de la Suisse de veiller à ce que l'agriculture remplisse son mandat constitutionnel.

Présentés par le directeur Jacques Bourgeois, les résultats obtenus par l'USP sur la base de simulations de plusieurs scénarios et hypothèses ont montré qu'un ALEA intégral avec l'UE ne constituerait en aucun cas une bouée de sauvetage si les négociations à l'OMC devaient aboutir un jour. Après ces explications, les délégués ont demandé au Conseil fédéral un arrêt immédiat des négociations avec l'UE. Jacques Bourgeois a également présenté les autres thèmes prioritaires pour l'USP au cours de l'année à venir.

Les affaires ordinaires se sont déroulées normalement. C'est à l'unanimité que les délégués ont approuvé le procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2008, le Rapport annuel 2008, le Programme d'activités 2010, ainsi que les cotisations des membres pour 2010. Les candidats proposés pour les élections complémentaires à la Chambre d'agriculture pour la période administrative 2008–2012 ont été élus à l'unanimité.

L'USP en bref

Au service de 60 000 familles paysannes

L'Union Suisse des Paysans est l'organisation faitière de l'agriculture suisse. Elle réunit 60 000 familles paysannes qui gèrent des exploitations situées en plaine ou à la montagne, spécialisées dans les domaines les plus variés. L'Union Suisse des Paysans a été fondée le 7 juin 1897 à Berne. Elle est constituée sous la forme juridique d'une association. L'ensemble de l'USP, y compris tous les secteurs de prestations de services, est certifié ISO 9001:2000. Les bureaux de l'USP se trouvent à Brugg, Windisch et Berne. Les immeubles abritant les bureaux appartiennent à l'USP ou à des fondations/sociétés anonymes apparentées.

Personnel

Au 31 décembre 2009, l'USP occupait 126 personnes (77 à plein temps et 49 à temps partiel). Parmi elles, 9 suivent un apprentissage de commerce. Les femmes représentent actuellement 50% de l'effectif. A cela s'ajoute environ 160 personnes qui travaillent pour la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, la Fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse, l'Office de constructions agricoles et la caisse-maladie Agrisano.

Révision

Le contrôle des comptes est assuré par la société OBT Treuhand AG à Brugg en qualité d'organe de révision légal, ainsi que par l'organe de révision interne, composé d'Alois Hodel (LBV, Sursee), de Markus Jaun (FPSL, Berne) et de Jean-Luc Kissling (Prométerre, Lausanne).

Comptes annuels

Compte de résultat¹

| Produits | 2009 | 2008 |
|-------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Cotisations | 7 035 112 | 6 207 020 |
| Subsides provenant de fonds | 200 000 | 275 000 |
| Produit des prestations de services | 8 181 055 | 7 649 308 |
| Produit des assurances | 27 944 047 | 26 477 540 |
| Résultat immobilier | 67 569 | 72 856 |
| Produits divers | 2 451 256 | 2 363 170 |
| Excédent de charges | 31 221 | |
| | 45 910 260 | 43 044 894 |

| Charges | 2009 | 2008 |
|-------------------------------|-------------------|-------------------|
| Charges d'exploitation | 3 662 950 | 3 569 967 |
| Assurances | 26 363 240 | 25 168 086 |
| Personnel | 12 362 561 | 10 865 179 |
| Autres charges d'exploitation | 3 070 448 | 2 769 321 |
| Charges financières | 216 073 | 271 061 |
| Amortissements | 200 000 | 260 000 |
| Impôts | 34 988 | 48 490 |
| Excédent de produits | | 92 790 |
| | 45 910 260 | 43 044 894 |

¹ sans les recettes et les dépenses des secteurs de prestations de services, qui réalisent un chiffre d'affaires de 35 millions de francs. Elles figurent dans un compte distinct.

Bilan

| Actif | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
|------------------------------|-------------------|-------------------|
| Actifs circulants | 22 105 738 | 18 735 441 |
| Actifs immobilisés | 2 925 003 | 2 832 1067 |
| Fonds à affectation spéciale | 16 971 105 | 15 807 490 |
| | 42 001 846 | 37 375 037 |
| Passif | 31.12.2009 | 31.12.2008 |
| Capitaux étrangers | 22 293 796 | 18 816 098 |
| Provisions | 2 343 403 | 2 326 686 |
| Fonds à affectation spéciale | 16 971 105 | 15 807 490 |
| Fortune au 31 décembre | 393 542 | 424 763 |
| | 42 001 846 | 37 375 037 |

Vous trouverez les comptes annuels détaillés sur le site de l'USP www.sbv-usp.ch → A notre propos → Comptes annuels

Les premiers moments forts de 2010

Conférence de presse de début d'année

La traditionnelle conférence de presse de début d'année de l'USP a eu lieu le 5 janvier, sur l'exploitation de grandes cultures et de production laitière d'Anita et de Kurt Bucher, dans le village bernois de Ferenbalm. A cette occasion, l'USP a présenté son rapport de situation 2009, intitulé «Paysan en quête d'avenir». En plus de livrer des chiffres et des faits actuels, le rapport comprenait l'étude de divers scénarios d'avenir pour l'agriculture suisse. Les médias et, en particulier, les médias électroniques, se sont volontiers fait l'écho de ce thème.

Enveloppe budgétaire pour l'agriculture

En janvier, au terme d'une consultation interne, l'USP a pris position sur l'enveloppe budgétaire 2012/2013 pour l'agriculture. L'USP a salué la proposition de la Confédération de poursuivre la politique agricole 2011 en 2012/2013, mais elle a exigé que l'enveloppe budgétaire soit adaptée au renchérissement et exclue du frein à l'endettement. Malheureusement, dans le programme de consolidation de février, le Conseil fédéral a aussi prévu des réductions au niveau des subventions octroyées à l'agriculture. Dans une lettre adressée au Conseil fédéral, l'USP a fait savoir que ces mesures d'économies allaient à l'encontre de la stratégie de qualité requise. L'USP élabore une prise de position détaillée dans le cadre de la consultation officielle et en collaboration avec ses organisations membres.

Votation populaire sur l'initiative pour un avocat de la protection des animaux

L'USP s'est engagée dans la campagne nationale contre l'initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux et s'est impliquée dans la création du «comité du non». Elle a élaboré un argumentaire, géré le site web et diffusé des affiches et des dépliants d'information par l'intermédiaire de ses organisations membres. Les ressources financières limitées ont été utilisées de

façon optimale, et le peuple s'est prononcé contre l'introduction, à l'échelle nationale, d'avocats de la protection des animaux.

Souveraineté alimentaire

Durant la session de printemps, le Conseil des Etats a traité l'initiative parlementaire de Jacques Bourgeois sur la souveraineté alimentaire. Même si l'objet a été rejeté par la commission chargée de l'examen préalable, le Conseil des Etats a approuvé l'initiative, notamment grâce à l'excellent et intense travail d'information que l'USP et les chambres cantonales d'agriculture ont réalisé en coulisses avant le vote. Ainsi, le projet d'inscrire la souveraineté alimentaire dans la loi sur l'agriculture a franchi un cap important.

Le projet «Swissness»

Pas de croix suisse sans matières premières suisses. Dans un groupe de travail, l'USP a discuté de la révision des lois pour la protection des armoiries publiques et sur la protection des marques. Dans les débats parlementaires sur le projet «Swissness», elle s'est engagée pour la crédibilité des produits arborant la croix suisse et pour la mise en œuvre de la clause de la part de 80%. Elle a informé au préalable les membres de la commission des affaires juridiques par une lettre et elle a défendu sa position avec détermination lors de l'audition qui a eu lieu. En outre, elle a rencontré des organisations de consommateurs afin de planifier une démarche commune.

Stratégie de qualité

L'OFAG a mis sur pied une plateforme afin de discuter et de lancer la concrétisation de la stratégie de qualité, réclamée dans divers milieux, pour le secteur agroalimentaire suisse. A titre de préparation, l'USP a mené des entretiens à l'intérieur du secteur agricole, avec l'administration et d'autres représentants de la chaîne de création de valeur.



Aide à l'exécution relative à la protection de l'environnement dans l'agriculture

Diverses organisations agricoles se sont réunies sous l'égide de l'USP afin d'intervenir auprès des offices fédéraux de l'environnement et de l'agriculture contre le module «Constructions rurales». De nombreux détails du rapport se révèlent inapplicables dans la pratique.

AQ-Viande Suisse et McDonald's

AQ-Viande Suisse a conclu un accord avec McDonald's portant sur le paiement d'une prime de 40 francs pour les vaches de boucherie à partir de février 2010. Les animaux doivent répondre aux exigences d'AQ-Viande Suisse, du programme SRPA et aux critères de charnure et de couverture de graisse prévus à cet effet.

Nouveaux secrétariats

Depuis le 1er janvier 2010, l'USP tient les secrétariats de l'Union suisse des producteurs de pommes de terre et de la Fédération suisse des engraisseurs de veaux. L'intégration de ces secrétariats permet de créer de précieuses synergies et de renforcer la défense d'intérêts.

Coup d'envoi du quatrième tour de la campagne d'affichage

La campagne d'image, sous l'enseigne de «Proches de vous. Les paysans suisses.» et ses affiches avec des personnalités portant la chemise edelweiss, s'est poursuivie. Le coup d'envoi du quatrième tour a été donné le 29 mars, avec des affiches de la Miss Suisse 2008, Whitney Toyloy, du gardien de la «nati», Diego Benaglio, de l'architecte Mario Botta, de l'acteur Mathias Gnädinger et de l'entrepreneur Jean-Claude Biver. En compagnie de ces personnalités, ce sont aussi les vainqueurs du casting, les étudiantes en droit Jessica et Stéphanie Thum ainsi que le chef de projet Stefan Steiner, qui ont fait leur apparition sur des affiches dans toute la Suisse.

Secteur des assurances

Au début de l'année, presque 4 millions de francs ont été distribués sous forme de participation aux excédents à 13 000 bénéficiaires d'une assurance d'indemnités journalières de la caisse-maladie Agrisano. En concluant un contrat de collaboration en matière de conseil global

avec la quasi-totalité des chambres cantonales d'agriculture, USP Assurances a consolidé le conseil intégral en assurance dans l'agriculture.

AGROIMPULS intervient auprès d'Eveline Widmer-Schlumpf

Le Conseil fédéral a réduit les contingents de main-d'œuvre étrangère hors UE. Cela a eu des effets négatifs sur les programmes de stages de l'USP proposés par AGROIMPULS. L'USP est donc intervenue auprès de la conseillère fédérale Widmer-Schlumpf pour résoudre ce dossier. Des difficultés subsistent toutefois pour les placements de stagiaires issus de pays hors UE.

Aménagement du territoire

Au début de l'année, le Conseil fédéral a publié son message relatif à la première révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire en tant que contre-projet à l'initiative pour le paysage. Un document de synthèse a été mis au point, en s'appuyant sur les principes inscrits dans la prise de position de l'USP sur la loi sur le développement territorial, et les travaux de lobbying ont démarré.

Consultations législatives

Durant le premier trimestre de l'année, l'USP a pris position dans le cadre de 15 procédures de consultation.



Hansjörg Walter en compagnie des deux apprentis Pauline Clément et Fabian Bieri à la conférence de presse de début d'année.



Union Suisse des Paysans, CH-5201 Brugg
Téléphone 056 462 51 11, Fax 056 441 53 48, e-Mail info@sbv-usp.ch, internet www.sbv-usp.ch
Publication N° 236, Supplément spécial «Agri», 28 mai 2010, ISSN 1661-8378

